



L'Accompagnement Intensif des Jeunes (AIJ)

**Vous êtes à la recherche d'un emploi,
mais vous avez du mal à en trouver un ?**

- L'Accompagnement Intensif Jeunes vous propose une **aide personnalisée pour dynamiser vos démarches et atteindre votre objectif professionnel.**
- **Pendant 3 à 6 mois**, un conseiller Pôle emploi spécialisé vous donnera les bons conseils pour mettre toutes les chances de votre côté, en séances collectives ou individuelles. Il vous apprendra les techniques de recherche d'emploi, à mettre en avant vos compétences et vos qualités, et à bien préparer vos entretiens professionnels.
- Pour bénéficier de cet accompagnement, vous devez avoir **moins de 30 ans, être demandeur d'emploi, disponible et motivé.**
- **Contactez votre conseiller Pôle emploi** qui vous dira, en fonction de votre profil, si l'accompagnement intensif est adapté à votre situation.



Découvrez notre actualité
sur **cap-metiers.fr**

et nos réseaux sociaux     